



Eclaireuses
Eclaireurs
UNIONISTES
de FRANCE

Adhésion 2020-2021 (RESPONSABLE ET CADRE)

Merci de remplir ce bordereau en lettres capitales et en intégralité.

(1) : à remplir si vous souhaitez être également référencée dans la base avec ce nom

(2) : les fonctions régionales sont saisies par l'équipe régionale, les fonctions nationales par l'équipe nationale

Réservé au CGL ou au Responsable d'Unité

Région :

Groupe Local :

Unité :

N° adh. :

L'adhérent

Civilité :

M. Mme

Nom :

Nom de jeune fille⁽¹⁾ :

Prénom :

Né(e) le :

à

Ville + Arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille

Dép.

Adresse :

Complément :

Code Postal :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Mail :

Profession :

Fonctions

Fonctions locales dans l'association ⁽²⁾

Responsable d'unité

Trésorier d'unité

Responsable

Conseiller de groupe local

Trésorier de groupe local

Cadre local

Cadre local communicat°

Cadre local matériel

PSC1 / AFPS

Permis de conduire B

Adhésion

Tarif soutien : 140 € (47 €)

Normal : 40 € (14 €)

Réduit : 20 € (6 €)

(entre parenthèses le montant après déduction fiscale)

Retrouver le détail des tarifs au verso.

Les chèques sont à rédiger à l'ordre de «EEUdF».

Numéro du chèque : _____

Banque : _____

Signature

En adhérant aux EEUdF, je m'engage à respecter les valeurs fondamentales du Mouvement et à mettre en œuvre son Projet Educatif.

La présente adhésion est valable jusqu'au **31 août 2021**

Date et signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, écrivez au Secrétariat National EEUdF, 15 rue Klock, 92110 Clichy. Par cette adhésion, vous autorisez l'utilisation de votre image ou de celle de votre enfant pour la promotion de l'Association

Ce bordereau est à remettre au Responsable d'Unité ou au Conseiller de Groupe, accompagné du règlement

L'adhésion vous offre

- ✓ Une assurance très complète pour toutes les activités de scoutisme
 - ✓ une assurance "responsabilité civile", lorsque des dommages sont occasionnés,
 - ✓ une assurance "individuelle accident", pour des dommages subis en cas d'accident.
- ✓ L'adhésion aux EEUdF, association reconnue d'utilité publique et membre de la Fédération du Scoutisme Français.
- ✓ La possibilité de participer aux sorties, WE et camps (indépendamment de la participation financière aux activités).
- ✓ Un projet éducatif basé sur un idéal commun issu de l'origine protestante des EEUdF.
- ✓ Un encadrement de qualité, composé de responsables bénévoles et régulièrement formés.
- ✓ La possibilité d'utiliser les bons-vacances de la CAF et les chèques-vacances.
- ✓ L'appartenance à une fraternité mondiale de 28 millions de jeunes : les EEUdF sont membres de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) et de l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses (AMGE).
- ✓ L'accès à la Boutique Unioniste pour l'achat des tenues et du matériel de camping (www.eeudf.org/boutique)

Pour être couvert par l'assurance du Mouvement, vous devez être à jour de votre adhésion

L'adhésion est essentielle pour les EEUdF

- ✓ Elle contribue au financement des projets du Mouvement.
- ✓ Elle permet aux responsables de bénéficier de formations de qualité à des tarifs très réduits.
- ✓ Elle garantit l'autonomie financière du Mouvement en représentant 1/3 de ses ressources.

Remplir le bordereau d'adhésion

Si vous étiez déjà adhérent l'année dernière, le Responsable d'Unité vous remet un bordereau d'adhésion pré-rempli. Vous n'avez plus qu'à contrôler les informations et à le signer.
Sinon, vous devez remplir toutes les lignes, sauf celles réservées au Responsable d'Unité.
Vous devez remettre le bordereau rempli et signé au Responsable d'Unité ou au Conseiller du Groupe Local, accompagné de votre règlement.

ATTENTION : n'envoyez ni bordereau ni paiement directement au Secrétariat National !

L'adhésion est défiscalisée

Un mois après la saisie de l'adhésion, nous vous adresserons votre carte de membre ainsi que le reçu fiscal qui vous permettra de déduire de vos impôts 66% du montant de l'adhésion (si votre foyer est imposable). Par exemple, le tarif à 91 € ne vous coûtera en réalité que 30 €, en tenant compte des 66% de déduction fiscale.

Déterminez le tarif de votre adhésion (tarifs Responsable et cadre)

Pour être plus progressif en tenant compte du revenu et de la situation familiale, le tarif de cotisation est maintenant calculé en fonction du Quotient Familial (QF) qui peut être calculé à partir d'informations présentes sur la deuxième page de votre fiche d'impôt sur le revenu, avec la formule suivante :

$$QF = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{\text{Nombre de parts}}$$

		Revenu fiscal de référence			
		≤ 14400 €	≤ 25200 €	≤ 39600 €	> 39600 €
Nombre de parts	1,5	≤ 19200 €	≤ 33600 €	≤ 52800 €	> 52800 €
	2	≤ 24000 €	≤ 42000 €	≤ 66000 €	> 66000 €
	2,5	≤ 28800 €	≤ 50400 €	≤ 79200 €	> 79200 €
	3	≤ 38400 €	≤ 67200 €	≤ 105600 €	> 105600 €
	4				
		↓	↓	↓	↓
		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4

Le tableau ci-contre s'utilise de la manière suivante : si mon foyer correspond à 2,5 parts et que mon revenu fiscal de référence est supérieur à 24 000€ et inférieur à 42 000€, alors mon tarif de cotisation correspond à la tranche 2.

Pour information, le calcul du nombre de parts s'effectue ainsi :

- 1 adulte = 1 part
- Le 1^{er} et 2^{ème} enfant = 0,5 part chacun
- Les enfants suivants = 1 part chacun